

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

© **Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (2024)**

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended June 30, 2024 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF
ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2024-2025 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2024-2025 du Secrétariat.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (si applicable) pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

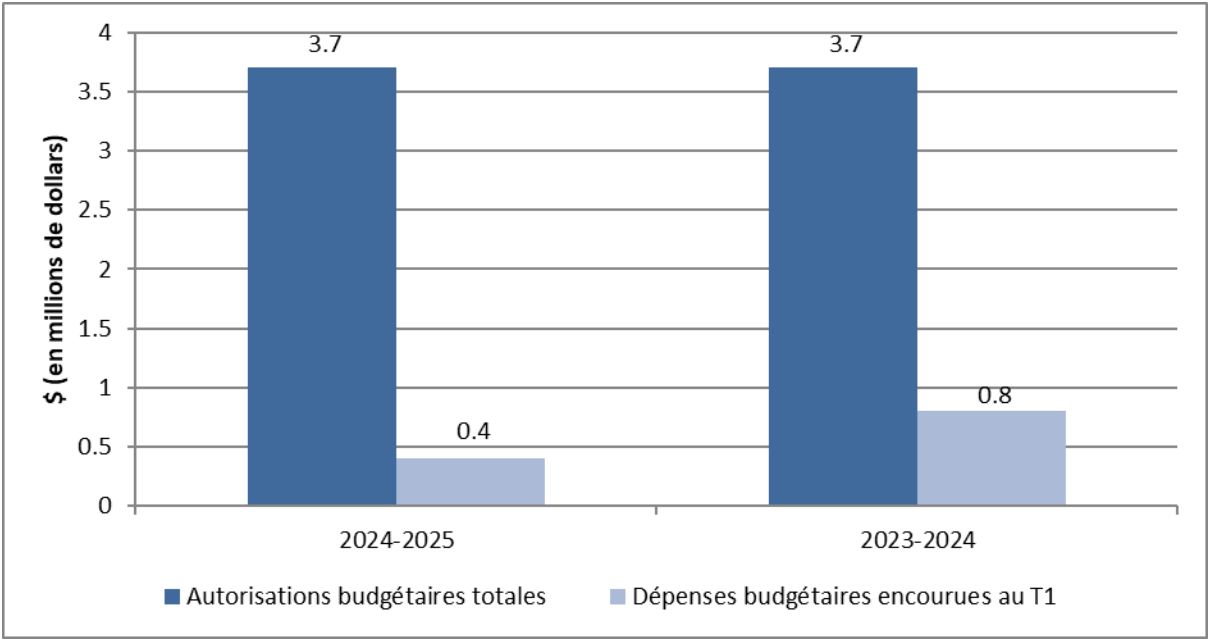
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2024.

Le Secrétariat a dépensé environ 11 % de ses autorisations au cours du premier trimestre, comparativement à 22 % pour le même trimestre de l'exercice 2023-2024 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes au premier trimestre des exercices 2024-2025 et 2023-2024

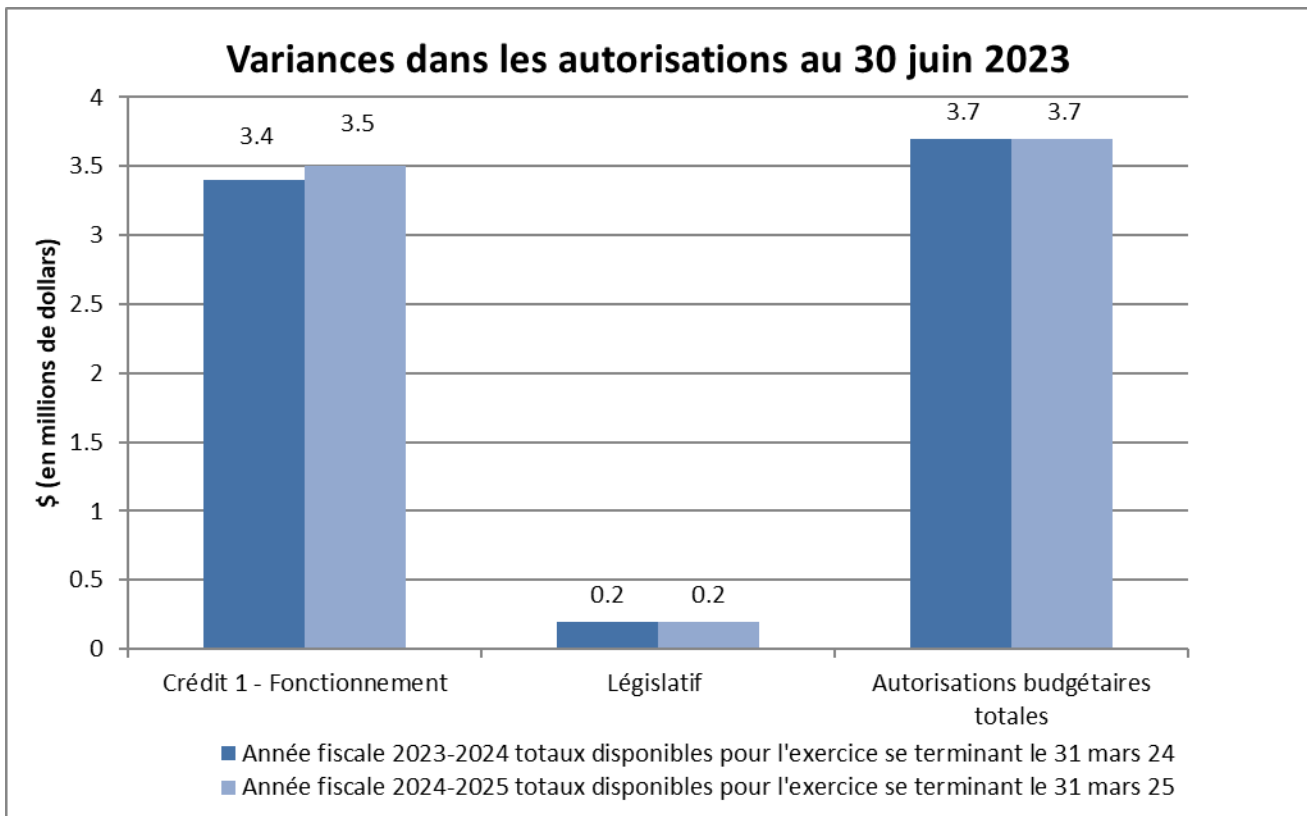


* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 30 juin 2024) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,7 millions de dollars en 2024-2025, comparativement à 3,7 millions de dollars au 30 juin 2023, soit une augmentation nette de 0,0 million de dollars ou 0 %.

Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 30 juin 2024



* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du premier trimestre ont totalisé 421 000 \$, soit une diminution de 348 000 \$ (45 %) par rapport aux 767 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2023-2024. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2024-2025 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Exercice 2023-2024 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Variation en \$	Variation en %
Personnel	346	367	(21)	(6 %)
Transports et communications	0	3	(3)	(120 %)
Information	1	-	1	0 %
Services professionnels et spéciaux	69	373	(304)	(82 %)
Location	-	24	(24)	(101 %)
Services publics, fournitures et approvisionnements	2	-	2	0 %
Acquisition de machines et de matériel	2	-	2	0 %
Autres subventions et paiements	0	1	(1)	(91 %)
Dépenses budgétaires brutes totales	421	767	(348)	(45 %)

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

La diminution de 21 000 \$ est due aux différences entre l'effectif du Secrétariat en 2023-2024 et en 2024-2025. D'autres diminutions sont liées au calendrier de recouvrement des salaires auprès d'autres ministères.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 304 000 \$ est due à un décalage dans la réception des services de soutien informatique pour les bureaux du Secrétariat. Les factures de l'exercice en cours n'ont pas encore été reçues, contrairement aux factures reçues en juin 2023.

Location

La diminution de 24 000 \$ est principalement due à un décalage dans la réception des factures de location des bureaux du Secrétariat. Les factures de loyer ont été reçues en juillet 2024, contrairement aux factures reçues en mai et juin 2023.

Risques et incertitudes

Le Secrétariat a organisé des concours de dotation au cours de cet exercice financier afin de disposer d'un effectif complet de 10 équivalents temps plein en 2023-2024 et par la suite. Cela augmentera les dépenses au cours des prochains exercices financiers, mais ne dépassera pas les allocations budgétaires du Secrétariat pour le personnel.

Aucune autre pression financière n'est prévue et le Secrétariat prévoit de poursuivre ses opérations dans les limites de son enveloppe budgétaire actuelle.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

Opérations

Aucun changement important.

Personnel

Le Premier ministre a nommé un nouveau membre de la Chambre des communes au Comité en avril 2024, qui a commencé ses fonctions au sein du Comité à la fin de ce mois. En outre, le Secrétariat a pourvu un poste vacant et Arryn Ketter a remplacé Sean Jorgensen au poste de directeur des opérations.

Programmes

Aucun changement important.

Approbation des cadres supérieurs

Lisa-Marie Inman, Directrice générale
Ottawa, Ontario
Le jeudi 29 août 2024

Arryn Ketter, Dirigeante principale des finances
Ottawa, Ontario
Le jeudi 29 août 2024

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

ÉTAT DES AUTORISATIONS *(non vérifié) (note 2)*

(en dollars)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 487 816	362 950	362 950	3 409 410	706 012	706 012
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	232 784	58 196	58 196	244 482	61 121	61 121
Autorisations budgétaires totales	3 720 600	421 146	421 146	3 653 892	767 133	767 133
Autorisations totales	3 720 600	421 146	421 146	3 653 892	767 133	767 133

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

DÉPENSES MINISTÉRIELLES BUDGÉTAIRES PAR ARTICLE COURANT (*non vérifié*) (*note 2*)

	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en dollars)						
Dépenses:						
Personnel	1 919 625	346 073	346 073	1 852 917	366 999	366 999
Transports et communications	58 432	252	252	5 940	2 488	2 488
Information	11 898	1 253	1 253	18 128	-	-
Services professionnels et spéciaux	1 568 856	69 260	69 260	1 614 587	372 798	372 798
Location	146 861	-	-	130 136	23 731	23 731
Services de réparation et d'entretien	-	-	-	382	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnement	8 059	2 022	2 022	11 024	48	48
Acquisition de machines et de matériel	6 711	2 222	2 222	20 778	-	-
Autres subventions et paiements	158	63	63	-	1 068	1 068
Dépenses budgétaires brutes totales	3 720 600	421 146	421 146	3 653 892	767 133	767 133
Dépenses budgétaires nettes totales	3 720 600	421 146	421 146	3 653 892	767 133	767 133

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.